



**HAL**  
open science

# L'HISTORIEN, LES RISQUES ET L'ENVIRONNEMENT : UN REGARD SUR LA NATURE ET LES HOMMES

Anne-Marie Granet-Abisset

► **To cite this version:**

Anne-Marie Granet-Abisset. L'HISTORIEN, LES RISQUES ET L'ENVIRONNEMENT : UN REGARD SUR LA NATURE ET LES HOMMES. 23èmes Journées Scientifiques de l'Environnement - Risques environnementaux : détecter, comprendre, s'adapter, Jan 2012, Créteil, France. ⟨hal-00797134⟩

**HAL Id: hal-00797134**

**<https://hal.science/hal-00797134v1>**

Submitted on 5 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# L'HISTORIEN, LES RISQUES ET L'ENVIRONNEMENT : UN REGARD SUR LA NATURE ET LES HOMMES

Anne-Marie GRANET-ABISSET, *Université Pierre Mendès France Grenoble 2*  
*UMR CNRS 5190 Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (LARHRA) -*  
*Labex ITEM, MSH-Alpes, BP 47, 38040 Grenoble Cedex 9*  
Tél. : 04 76 82 73 40. Courriel : [Anne-Marie.Granet-Abisset@upmf-grenoble.fr](mailto:Anne-Marie.Granet-Abisset@upmf-grenoble.fr)

## Résumé

*Si l'expression en était différente, la volonté de gérer les aléas « naturels », que désormais on nomme plus volontiers risques environnementaux, est bien présente dans la très longue durée. Sans renvoyer aux Romains et à leur gestion de l'eau, les siècles plus récents ont montré comment les sociétés ont mis en place des stratégies matérielles comme immatérielles, des cadres juridiques, économiques et sociaux en fonction des contextes techniques, politiques et culturels pour encadrer les risques, faire face aux événements et atténuer leurs effets. Dans ce domaine, les savoirs transmis par la mémoire ont joué un rôle essentiel dans l'éducation et l'appropriation des risques par les sociétés. Une manière non moins efficace aux côtés des solutions mises en œuvre pour « domestiquer » les risques. C'est en analysant la complexité contextualisée des situations sociales et des comportements dans la longue durée que l'historien peut apporter sa contribution à cette interrogation actuelle proposée dans ce séminaire.*

**Mots clés :** *gestion durable, transmission, savoirs, enjeux, pratiques et usages des territoires, adaptation.*

## 1. Introduction

Depuis quelques années l'observation des événements, comme le sentiment de les vivre, donne l'impression d'assister à un renouveau des catastrophes naturelles. Plus exactement plane de manière plus pressante leur menace, en tout cas celle d'épisodes nouveaux, dangereux, inédits mais en même temps répétitifs, qui mettent en danger la vie des personnes et les biens. La réapparition et la prégnance de termes comme prévention ou protection, comme éducation ou culture du risque, montrent à quel point ces phénomènes sont maintenant au cœur de ce que l'on appelle la demande sociale. Cet intérêt est amplifié par le contexte du changement global dont le changement climatique, sans oublier la dimension des responsabilités, du coût des dégâts et des assurances<sup>1</sup>.

Cette inquiétude face à des événements dont on se demande s'ils ont existé ainsi et avec une telle ampleur dans les périodes plus anciennes, explique en partie l'appel fait à l'histoire et aux historiens. Ces derniers sont convoqués pour renseigner ces phénomènes à partir de fonds

---

<sup>1</sup> *Solidarité et assurance. Les sociétés européennes face aux catastrophes (17e-21e s.)*, R. Favier, C. Pfister (dir.), Publications de la MSH Alpes, Grenoble, 2008.

écrits et iconographiques, des fonds abondants et de qualité. A eux seuls ces matériaux numériquement et qualitativement importants pourraient légitimer l'intervention des historiens sur une thématique qui habituellement est le domaine de compétence des ingénieurs et des scientifiques des milieux naturels et physiques ou, pour ce qui est des sciences sociales, des géographes, des économistes, des sociologues et des juristes. Cet appel aux historiens reste d'ailleurs très ciblé : considérés généralement comme des techniciens des archives et des lecteurs du passé, ils se voient réserver le rôle de transcripteur de faits avérés et de fournisseur de preuves, chargés d'inventorier les événements<sup>2</sup> des deux derniers siècles. Cette demande est conçue comme un moyen de permettre aux spécialistes d'appréhender les événements anciens et de prendre en compte les fameux phénomènes de retour, pour bâtir une politique d'aménagement des territoires et prendre les mesures de prévention et de protection qui s'imposent.

Parler de catastrophes ou de risques naturels, c'est bien sûr évoquer des événements liés à des phénomènes physiques (avalanches, glissements de terrains, inondations, séismes ou chutes de blocs), classiquement nommés aléas. Les historiens ne s'y intéressent que lorsqu'ils ont un impact sur les sociétés humaines. En réalité, c'est la question de la vulnérabilité qui est leur objet d'études : une vulnérabilité liée à la présence d'aléas et, de manière réciproque, une vulnérabilité le plus souvent construite par les sociétés elles-mêmes. On l'aura compris, mon intervention représente le point de vue d'une historienne qui depuis plus de dix ans a inscrit ces nouvelles thématiques dans ses recherches au sein d'une équipe grenobloise. Sans entrer dans le détail de ces dernières, centrées sur l'histoire sociale des risques naturels, sur la mémoire de ces événements pour les insérer dans le champ de l'histoire sociale des territoires, je me contenterai d'indiquer quelques éléments sur l'apport des historiens dans un domaine de recherches, encore peu travaillé en tant que tel<sup>3</sup>. Au delà de l'établissement de la seule chronologie des événements, pourtant indispensable, les analyses de l'historien s'attachent à inscrire ceux-ci dans leur temps et leur contexte. Marquer l'importance du contexte, c'est exiger de replacer chaque événement, chaque situation dans sa spécificité temporelle et sociale, qui tient compte de la réalité économique, sociale, politique, culturelle, scientifique et technique mais aussi idéologique. C'est surtout rappeler que ceux qui en parlent, les décrivent et les évaluent<sup>4</sup>, le font en fonction de leur position sociale, professionnelle, économique, idéologique et des attendus qui président à leur position<sup>5</sup>. Il faut intégrer les différentes attentes sociales en matière de protection, compte tenu des savoirs communs, de la compréhension des responsabilités que l'on peut en avoir. On trouve alors la question des coûts de protection, celle de la prise en charge des destructions ou des dégâts, l'urgence à conduire ou non une politique de gestion des risques, pour préserver, garantir et conserver. La durée aussi est essentielle, sans laquelle on reste aux impressions que donne l'immédiateté et l'originalité du présent, dont la manifestation la plus évidente est le fameux « de mémoire d'hommes nous n'avons jamais vu cela ». Ce sont d'ailleurs les prismes récents qui peuvent laisser accroire à une augmentation très particulière et très spécifique de ces phénomènes.

---

<sup>2</sup> Nous empruntons aux scientifiques et aux ingénieurs le terme d'événement pour évoquer tout phénomène qui advient un jour précis et qui donne lieu à inventaire. A.-M. Granet-Abisset, G. Brugnot, (dir.), *Avalanches et risques. Regards croisés d'ingénieurs et d'historiens*, Grenoble, CNRS - MSH-Alpes, 2002.

<sup>3</sup> On se référera à quelques uns des travaux dans ce domaine en bibliographie à la fin de l'article.

<sup>4</sup> Et qui fournissent les discours ou les renseignements statistiques, matériau à partir duquel les historiens travaillent.

<sup>5</sup> A.-M. Granet-Abisset, « La connaissance des risques naturels : quand les sciences redécouvrent l'histoire », in *Histoire et mémoire des risques naturels*, R. Favier et A.-M. Granet-Abisset (dir), Grenoble, CNRS- MSH-Alpes, 2000, pp. 39-69.

Il me semble important de rappeler quelques points de méthode avant, par le choix de quelques exemples thématiques, d'indiquer le sens des travaux des historiens sur ce sujet : manière de mettre en regard l'approche historique avec celles des autres disciplines ; moyen de contribuer à la pluridisciplinarité essentielle sur ce thème.

## 2. Des sources nombreuses : la construction d'une mémoire et d'un savoir

Si les sources sur le sujet sont copieuses, il ne faudrait pas croire pour autant que les historiens disposent de l'ensemble des données sur le sujet. Il est vrai que le terme d'archives, d'archives écrites surtout, prend auprès des profanes un sens quasi "magique". Puisque l'événement est dans les archives, c'est donc qu'il a existé. A l'inverse l'absence d'archives sur le sujet est généralement entendue comme l'absence d'événement. Chez les non spécialistes existe l'idée quasi tautologique de l'objectivité des documents permettant de connaître les "faits" historiques. On accorde le statut de vérité à des faits que l'on arrache au secret des archives. Selon ce raisonnement, l'archive est ce matériau qui autorise une connaissance vraie basée sur la solidité de la preuve. Dit autrement, cette vérité des événements et de leur chronologie existe dans les archives et il suffirait d'aller s'y rechercher. Cette logique de collecte génère une lecture descriptive des faits. Ceux-ci sont repérés, cartographiés et à terme, retransmis. Avec l'usage grandissant des bases de données, fondamentales pour traiter des corpus quantitatifs imposants, il est crucial de rappeler ce point sous peine d'un usage fallacieux et déformant des sources historiques. Il faut rappeler le caractère complexe, pluriel et orienté des renseignements fournis, il faut redire que ces données doivent être critiquées et analysées en fonction de ceux qui les ont produites, que leur interprétation est à nuancer et à prendre toujours avec précaution.

Pour ces analyses qui touchent à tous les aspects du fonctionnement social, les questions de mémoire sont essentielles. Pour qui s'intéresse aux niveaux de connaissance qui pouvaient ou peuvent exister sur le sujet au sein d'une société donnée, c'est une entrée stimulante et incisive pour analyser la compréhension qu'ont les populations de ces phénomènes et surtout la manière dont ces derniers ont été gérés au cours du temps. On peut mieux comprendre les réactions des communautés face aux risques, déterminer comment et pourquoi une communauté retient ou oublie, transmet ou modifie le souvenir d'événements exceptionnels ou récurrents, ainsi que les solutions adoptées au fil du temps pour y faire face<sup>6</sup> ; cela permet de saisir les évolutions dans la réalité et dans la perception du risque, par rapport à l'évolution générale de la société globale. A côté de la réalité mesurable, il faut ajouter les représentations qu'en ont les populations, souvent exprimée en termes de danger : celui que l'on accepte, que l'on attend ou que l'on oublie et tous les intermédiaires pour qualifier ce que j'appellerais le « temps menaçant ». Comment vit-on avec la menace, comment on la gère et qui la gère ? Quels sont les comportements des différents acteurs confrontés à cette réalité ? C'est aussi et surtout une façon de s'interroger au présent sur nos oublis collectifs de la menace ou, au contraire, l'instrumentalisation des risques pour des enjeux de gestion du territoire.

---

<sup>6</sup> Je renvoie pour ce faire aux premières publications que nous avons réalisées, Favier R., Granet-Abisset A.-M. (éd), *Histoire et mémoire des risques naturels*, Grenoble, MSH-Alpes, 2000, Brugnot G., Granet-Abisset A.-M. (éd), *Avalanches et risques. Regards croisés d'ingénieurs et d'historiens*, Grenoble, Publications MSH-Alpes, 2002.

Pour aborder ces questions, je m'appuie sur un ensemble de recherches menées ou en cours sur les avalanches et les inondations en territoire alpin<sup>7</sup>. Cet exemple présente l'avantage de poser de manière aiguë toutes ces questions puisque ces territoires sont particulièrement soumis aux contraintes physiques qui rejaillissent sur l'organisation des sociétés. Ils cumulent l'ensemble des aléas et les manifestations des vulnérabilités y sont exacerbées. Choisir le terrain alpin n'est pas réduire le propos : on se donne la possibilité d'expérimenter des analyses qui s'insèrent dans une réflexion beaucoup plus générale et transférable à d'autres territoires « fragiles ».

### 3. La fausse fatalité des sociétés traditionnelles ou leur gestion durable de l'environnement

Poser en ces termes le débat pourrait passer pour de la provocation. Il semble pourtant important de rappeler un certain nombre de réalités négligées.

Rien ne serait plus faux que d'imaginer des populations des siècles passés toujours prises au dépourvu par les événements catastrophiques (Favier, 2005, 2009). La référence à la mémoire de catastrophes anciennes conduisait sans doute en bien des cas à souligner □ comme au demeurant à l'occasion de nombreuses catastrophes aujourd'hui □ que, « de mémoire d'homme », un événement d'une telle ampleur n'était jamais arrivé. « *Il n'y a mémoire d'homme qui se puisse souvenir de semblable* » soulignait F. de Belleforest à propos de l'inondation lyonnaise de 1570. En 1524, le secrétaire de la chambre des Comptes de Dauphiné faisait ainsi le constat que « *ladicte rivière d'Isère est parvenue à telle hauteur qu'il n'est aucune mémoire d'homme, ny dans les registres de la chambre de nos comptes de nostre province, ny dans ceux de la maison consulaire, qu'elle y fut jamais arrivée*<sup>8</sup>. » On pourrait, presque à l'infini répéter de tels témoignages. Il ne faut pourtant pas se laisser abuser par ce leitmotiv. Ce recours aux « anciens » témoigne de l'inscription de tels événements dans la mémoire collective, et d'une pratique ordinaire de sollicitation de cette mémoire. A Lyon, en 1602, le Rhône « *s'enfla tellement par dessus ses accoustumées limites, qu'elle surpassa de hauteur toutes les marques qui avoyent autrefois esté mises, lorsqu'elle avoit faict des cruës extraordinaires*<sup>9</sup>. »

Cette mémoire collective ne s'inscrivait pas seulement dans la « mémoire des anciens ». Elle était régulièrement consignée dans une documentation diverse sur laquelle les autorités appuyaient leurs comparaisons. Une partie de cette documentation procédait des autorités elles-mêmes, soucieuses de garder la trace des événements mémorables, ou de se prémunir contre des accusations futures en enregistrant les dégâts occasionnés. A Grenoble, le secrétaire de la chambre des comptes nota justement avec précision, sur le premier feuillet des archives de la cour, les dégâts occasionnés par les crues de 1524 et 1525. Loin de se limiter aux seules archives des autorités publiques, cette mémorisation des événements catastrophiques était largement partagée. Les établissements religieux, les mémorialistes, les histoires locales ne manquaient pas également de consigner ces événements exceptionnels. Certains d'entre eux nourrissent même toute une littérature poétique en langue vulgaire. A Grenoble, deux mois après la terrible inondation du 15 septembre 1733, l'imprimeur grenoblois André Faure publiait sous le titre *Grenoblo malhérou*, un long poème de 560 alexandrins en patois dauphinois qui faisait le récit de toute la catastrophe. Plus généralement,

<sup>7</sup> Une partie de ces recherches, et c'est leur intérêt, a d'ailleurs été conduite en partenariat avec des ingénieurs et de scientifiques spécialistes des risques. Voir les ouvrages déjà cités supra et bibliographie.

<sup>8</sup> A.D. Isère, Generalia, t 1, fol. 1, r<sup>o</sup>., Arrêt du parlement, 15 décembre 1524

<sup>9</sup> Rubys, *Histoire de Lyon*, Lyon, 1604, in f<sup>o</sup>, p. 509

les proverbes disaient également la permanence du danger : « *La serpen et lo dragon mettront Grenoblo en savon* » ; « *Le Gourverneur, le Parlement et la Durance, ces trois ont gasté la Provence* ».

« *Ma maison est bien placée. Elle est située avant la croix que vous avez vue là □ Cela veut dire qu'elle est en dehors du couloir de l'avalanche et que nous ne craignons rien. Je n'en dirai pas autant des nouvelles maisons qui sont construites plus loin, et qui sont après la croix !*<sup>10</sup>

Sans magnifier les savoirs vernaculaires, on doit rappeler leur existence et indiquer leur rôle non négligeable dans la connaissance des risques, pour peu que l'on sache les entendre et les reprendre. On est dans le cadre d'une mémoire transmise mais aussi dans celui de l'expérience d'un danger et de ses manifestations. En montagne, faut-il le redire, le risque fait partie du quotidien. Les territoires sont pensés et vécus comme dangereux, un danger habituel et répété. Parler de transmission fait automatiquement penser à la mémoire ou au témoignage oral. Pourtant, bien d'autres supports entretiennent une certaine connaissance de ces phénomènes. Les croix, dont le guide A. Payot<sup>11</sup> n'est nullement dupe quant à leur signification et à leur pouvoir magique ou superstitieux, en sont un exemple. Son ton est sans équivoque et cette croix est bien plus un repère territorial, une limite qu'un véritable instrument de protection, même si avec une écoute superficielle, on pourrait lui prêter un comportement irrationnel et un savoir des plus simplistes. Il en va de même des pierres ou des rochers, protecteurs certes mais surtout borne mémorielle du tracé de l'avalanche dans son déroulement habituel ou au contraire, exceptionnel. C'est par la répétition des récits d'expérience, par les observations suivies que se transmet la connaissance, que se fait l'apprentissage de la nature, au fil des différentes générations. On ne peut qu'expliquer ainsi les remarques et les affirmations pragmatiques telles, « *le temps, nous on le hume, on sent quand l'avalanche va venir ; on n'a pas forcément besoin de leurs instruments sophistiqués* », affirmations que refusent les observateurs scientifiques, ou dont ils se gaussent.

Rappeler ces éléments, c'est donner l'impression que cette culture ne procède que de l'oralité et de l'observation. Pour autant les archives des communautés, de montagne en particulier, attestent de cette attention portée à ces phénomènes au point de les inscrire régulièrement dans les journaux, les archives privées et les archives des communautés. Les *Transitions* du Queyras<sup>12</sup> sont riches de renseignements décrivant des événements de ce type. Les archives communales, les registres tenus par les curés ou par des particuliers<sup>13</sup> font fréquemment des allusions précises, quand l'avalanche prend un caractère exceptionnel ou lorsque son caractère récurrent pèse par les destructions apportées aux champs ou aux biens immobiliers. C'est encore davantage le cas lorsqu'elle occasionne des décès. Ces descriptions ne se cantonnent pas au seul registre descriptif ou à l'état des lieux, y compris lorsque l'objectif évident des rédacteurs est de réclamer des aides ou des dégrèvements fiscaux. Les récits tentent aussi de proposer ou d'apporter des explications<sup>14</sup>. Les inondations catastrophiques de juin 1957 dans

<sup>10</sup> A. Payot, entretien Chamonix, juillet 1999.

<sup>11</sup> Un guide connu à Chamonix, âgé lors de l'enquête de 81 ans.

<sup>12</sup> Journaux privés qui ne se réduisent pas à l'expression des affaires personnelles du rédacteur mais concernent en général l'ensemble des événements importants ayant trait à la vallée. Cf. Arc. dép. des Hautes-Alpes, série E538-550 ou encore extraits dans Tivollier J., Isnel P., *Le Queyras*, Laffitte reprints, 1977.

<sup>13</sup> Voir en particulier les archives très riches dans la commune de Vallorcine ou pour sortir du cadre français, celles étudiées par Busset M.-C. et Schoeneich P., *Les Ormonans et les Leysenouds face aux risques naturels. Représentation des risques naturels et stratégies d'occupation du territoire dans la vallée des Ormons (Préalpes vaudoises)*, Rapport final PNR 31, Zürich, 1998.

<sup>14</sup> Voir en particulier le récit d'une avalanche fait le 25 février 1785 par des membres de la communauté d'Arvieux (Hautes-Alpes), Arc. départ. Isère, IIC 483, n° 28.

le Queyras ont été abondamment décrites et analysées par les géographes dont les théories se sont affrontées par revues scientifiques interposées. Les habitants des villages de la vallée ont leur propre vision des choses qu'ils résumant par, « c'était un retour d'Est (pluie) sur un territoire très enneigé ».

La pratique des territoires est une autre manifestation de ce type de savoir. La « tourne », mur d'enceinte et véritable paravalanche enserrant l'église de Vallorcine (Haute-Savoie), a été à plusieurs reprises renforcée et surélevée, chaque fois qu'une avalanche plus importante endommageait ce bâtiment et le presbytère qui lui est contigu. Le bâti et les actes consignés dans les archives communales rappellent l'effet des décisions politiques prises après un événement plus sérieux. Mais plus largement, la disposition de ce village allongé sur 5 kilomètres avec des espaces vides entre les hameaux est significative de la présence des couloirs d'avalanches ainsi identifiés. Les disputes entre hameaux pour la localisation de l'église a fait choisir son maintien en terrain dangereux mais avec une protection, alors que les maisons ont été implantées dans les secteurs relativement protégés. Dans les Pyrénées où l'encaissement des vallées est tel que la menace est diffuse, c'est par un type de construction "avalant" les avalanches que les habitants ont pu se maintenir dans ces territoires<sup>15</sup>. Au-delà du bâti, pratiquer le territoire, c'est se déplacer en choisissant les routes d'hiver ou d'été, les jours et les moments de circulation, habitudes que connaissent bien les habitants des hautes vallées. Ces chemins particuliers et adaptés sont le résultat d'une longue pratique empirique, de l'observation fine des phénomènes dont on transmet la connaissance aux enfants. Il y a plus. La construction des canaux d'irrigation et leur entretien attentif, celui des bords de torrents, des chemins ou de la forêt, font partie de cette gestion du territoire. Ils signent la manière d'appréhender l'espace. En réalité, en observant plus précisément les comportements, c'est bien en termes de gestion durable qu'est pensée l'occupation des territoires. Contrairement aux écrits des agents des Eaux et Forêts, les communautés connaissent le rôle de la forêt en termes de protection ou d'accélérateur des aléas, comme l'attestent les archives communales<sup>16</sup>.

Considérer ces savoirs, imprégnés d'expérience, de pratiques transmises, c'est effectivement se demander à quelle catégorie ils correspondent et quel est leur intérêt<sup>17</sup>. Des savoirs à la fois précis et flous, des savoirs qui savent repérer sans que la localisation ne soit suffisamment précise. Paradoxalement alors que la mémoire chronologique est souvent défaillante, dans ce cadre-ci elle apparaît relativement précise sur les dates et sur les cycles climatiques, que l'événement soit marquant ou lié à une série, « *L'avalanche est venue en 1946, c'est l'année où il y en a eu beaucoup* ». ou *l'année 61 cela a été une drôle d'année* » ou *Cet hiver là, en 1948, la neige n'est pas tombée avant le 27 janvier*<sup>18</sup>. La confusion dans les dates, assez

---

<sup>15</sup> Barrué M., « Le risque vécu et construit en pays montagnard pyrénéen : le cas des villages des hautes vallées du Lavedan dans les Pyrénées centrales françaises », dans Favier R. (ed.), *Les pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'histoire*, Grenoble, CNRS-MSH-Alpes, 2002, pp. 175-194.

<sup>16</sup> Il n'est que de lire les archives pour mesurer l'attention portée aux forêts, au contrôle de son exploitation, avec le rappel de son rôle protecteur. A l'inverse lorsqu'un arbre isolé peut jouer un rôle inverse, celui de déclencher une coulée, on ne se prive pas de l'abattre, cf. Entretien M. Chamel, Vallorcine, octobre 2000.

<sup>17</sup> Voir en particulier les réflexions conduites lors d'un programme interdisciplinaire autour des risques, programme Interreg, A.-M. Granet-Abisset, et J. Montredon, « *Politiques publiques et gestion des risques d'origine naturelle dans l'Arc Alpin* » rapport du Programme Interreg IIIA-ALCOTRA PRINAT/COTRAO, les politiques de gestion des risques, approche comparée (Valais-Val d'Aoste-Piémont-Savoie-Hautes-Alpes), juin 2007, 115 p. et avec J. Montredon, « Les sources orales, une autre entrée pour l'histoire et la mémoire des risques » dans *Gestion sociale des risques, Gestione sociale dei rischi naturali*, R.Favier, C.Remacle (dir.), Aoste, Musumeci, 2007, pp. 43-64

<sup>18</sup> M. Burnet (Vallorcine, octobre 2000), et MariLou (Valgaudemar, mai 2001), P. Garcin (Molines, octobre 1989).

classique dans les phénomènes mémoriels (*c'était en 1950, non 51*), ou l'association à des faits de la vie personnelle (*l'année où je suis parti au régiment*) correspond à ce que l'on observe dès que l'on travaille avec les témoignages. Domine un savoir de la récurrence, du retour annuel des événements, qui permet d'en fixer la connaissance et en explique la familiarité. Des savoirs vernaculaires qui ne conviennent pas à ce qu'en attendent les scientifiques, c'est-à-dire pouvoir renseigner avec précision, mesurer les hauteurs et les extensions des phénomènes, identifier les tracés géographiquement. Leur côté empirique les a souvent fait définir comme des savoirs simplistes, à négliger, d'autant plus fortement qu'étaient développés sur le sujet des connaissances techniques et scientifiques.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Etat (royal, impérial puis plus tard républicain) cherche à reprendre en mains la gestion du territoire par le biais de ses administrations. La politique forestière en est une des manifestations les plus claires<sup>19</sup>. Ses agents ont souvent décrit en termes peu amènes le comportement des habitants, les affublant de qualificatifs décisifs, archaïque, retardé, □). Ils ont surtout désigné comme fatalistes des populations dont le comportement leur paraît aberrant. L'exemple du moulin de Besse en Oisans est particulièrement significatif. Au cours des XVIII<sup>e</sup> et jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle les habitants de ce village de la vallée du Ferrand, (une vallée affluente de la haute Romanche en Oisans) donnaient en adjudication à un habitant le moulin de la commune. Celui-ci installé sur le Ferrand, à un endroit intéressant pour son fonctionnement était régulièrement emporté par les eaux printanières. Or, plutôt que de le reconstruire à un autre endroit, les habitants continuent de rebâtir ce moulin à moindre coût, par le biais des corvées, au grand dam des élites extérieures. Choisir une autre solution, c'était porter les produits à moudre au village voisin, le village « ennemi » depuis des générations, ou alors subir de lourds charrois pour aller dans un autre village ami, mais éloigné.

On est loin de la fatalité, jugement de valeur porté par les élites. Il s'agit davantage d'une fatalité assumée qui va de pair avec le risque accepté dans un contexte précis. Prenons les emplacements reconstruits après les inondations de 1957 à Ceillac (Hautes-Alpes). Leur choix est étonnant. Pour le comprendre il faut dépasser les apparences. Les habitants privilégient la protection contre l'avalanche récurrente plutôt que l'éventuel retour d'une inondation, vue comme exceptionnelle. Les exemples récents des inondations dans le Gard et les attitudes opposées des populations de deux villages voisins par rapport à la reconstruction des maisons inondées confirment la nécessité de prendre en compte tous les paramètres, y compris celui de l'impossibilité de construire ailleurs. Il faut alors penser ces comportements en termes de risque accepté et acceptable.

C'est finalement ce qui détermine cette notion très employée de "culture du risque". Comment se constitue-t-elle ? Qui la transmet ? Dans le contexte actuel, une génération occupe une position particulière. Les personnes âgées actuellement de soixante dix ans sont à la charnière de ces savoirs traditionnels hérités et appris, transmis par la génération précédente, et des nouvelles manières de vivre le territoire. En quelque sorte, ils sont les intermédiaires entre deux cultures. Dans leur enfance ils ont appris à vivre avec les aléas, ont intégré les savoirs traditionnels par la transmission et l'expérience d'un territoire circonscrit. Depuis, comme l'ensemble des habitants de ces hautes vallées, ils partagent le mode de vie urbain avec ceux qui sont venus s'installer plus récemment ou avec les touristes en séjour dans leur commune. Lors d'une de nos enquêtes, un témoin après d'autres a fait part de son regret de ne pouvoir transmettre, y compris à ses propres enfants, cette culture du risque. Tous affichent le sentiment d'une culture qui se perd, une culture considérée comme inappropriée ou inutile. La

---

<sup>19</sup> Voir les contributions dans *Les pouvoirs publics face aux risques* et N. Vivier, *Propriété collective et identité communale. Les biens communaux en France, 1750-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.

modification des modes de vie, leur uniformisation induisent en effet une pratique nouvelle des territoires qui participe à l'oubli de la menace voire à l'oubli des savoirs. Pourtant, dans certains lieux où le souvenir reste fort, les nouveaux habitants s'approprient cette mémoire. Les inondations dans la haute vallée du Guil en 2000, exactement 43 ans après les inondations de 1957 ont ravivé les peurs et le souvenir, ancrant la prégnance de la menace et façonnant la mémoire des néo habitants installés depuis.

#### 4. L'oubli de la menace

« *Des choses on en sait, encore faut-il savoir nous poser les bonnes questions*<sup>20</sup>. »

Prononcée par un témoin de Vallorcine, cette phrase renvoie non seulement à la modestie de nos pratiques d'enquêteurs, lorsque nous tentons d'appréhender les connaissances, et à la manière qu'ont les habitants de concevoir et vivre leur territoire ainsi qu'à leur mémoire différentielle. Une réflexion significative des occultations volontaires ou inconscientes par les témoins en fonction de ceux qui viennent les interroger et qui, selon le cas, peuvent partager leurs savoirs et leurs doutes. Quoiqu'il en soit, par sa pratique l'historien sait travailler avec les trous ou les oublis comme avec les traces de la mémoire, au même titre que les traces et les trous des archives<sup>21</sup>. Dès lors que l'on analyse les mémoires, la première question porte sur la qualité et le sens des oublis. Qui oublie et pourquoi ?

Il est paradoxal de voir que dans une société où l'on n'a jamais autant parlé de risques, où l'on n'a jamais autant accumulé de connaissances, où les interventions des spécialistes sont chaque jour plus visibles, cette évolution va de pair avec les oublis de la mémoire et les occultations de certains savoirs.

Ce paradoxe ne peut qu'interroger l'historien qui travaille sur la longue durée. Depuis une cinquantaine d'années les sociétés contemporaines ont développé un solide savoir technique et scientifique, de plus en plus précis et modélisé. Elles connaissent de mieux en mieux la réalité théorique des risques, organisent un cadre réglementaire de plus en plus pointu, médiatisent considérablement les événements (Granet - Montredon 2007). Et pourtant, la culture du risque reste théorique, sans être assortie de réelles mises en pratique ou sans usages raisonnés de ces risques. Que ce soit face aux inondations, ou en montagne face à la multiplicité des risques, les habitants semblent avoir « oublié » le risque et le redécouvrir à chaque catastrophe ou à chaque événement, qualifié de catastrophe parfois de manière exagérée. On a au mieux une mémoire courte et une culture lacunaire et le plus souvent une distance faite de négligences, d'occultations ou d'oublis. Ressortent alors de manière irrationnelle les impressions basées sur l'immédiateté qui laissent accroire à une augmentation très particulière et très spécifique de ces phénomènes et à l'originalité de la situation actuelle.

Il convient de s'interroger sur le pourquoi de cette évolution, celle de l'atténuation d'une réelle culture du risque assortie de l'oubli des savoirs traditionnels évoqués plus haut, et qui vont de pair avec une occultation des risques. Il s'agit là d'un sujet ample et compliqué qui mériterait d'autres développements. On se contentera ici de donner quelques pistes et d'avancer quelques hypothèses.

Dans cet oubli au quotidien des risques, il faut d'abord évoquer ce que l'on peut nommer l'oubli banal, dû à un événement qui paraît normal ou peu important et donc n'a pas été

---

<sup>20</sup> M. Chamel, entretien, octobre 2000.

<sup>21</sup> Granet-Abisset A.-M., « la connaissance des risques naturels : quand les sciences redécouvrent l'histoire, dans *Histoire et mémoire des risques*, op. cit. p. 39-69.

encodé par la mémoire individuelle et collective. Il y a surtout l'oubli social qui intéresse davantage l'effacement de la culture du risque, pourtant érigée à nouveau actuellement en nécessité sociale. Il faut sans doute voir là les effets des savoirs scientifiques et techniques qui progressivement ont effacé les autres. Certes le phénomène n'est pas récent mais il s'est accéléré depuis une trentaine d'années avec les programmes de recherche nombreux et variés. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le développement des connaissances techniques et scientifiques, la maîtrise des phénomènes est réservée aux institutions assermentées et à leurs représentants : techniciens et scientifiques. Ces derniers sont devenus fondamentaux pour la saisie des aléas, leur analyse et les solutions proposées. Cette évolution ne fait que renforcer, chez les habitants, le sentiment que leur parole ne peut être prise en compte, que les éléments qu'ils savent doivent être oubliés, au moins momentanément. En effet, affirmer la prééminence des savoirs scientifiques et techniques, c'est en réserver la compétence à des spécialistes. C'est aussi entrer dans une logique de concurrence des savoirs et de leur affirmation, en déterminant ceux qui savent et qui sont autorisés à dire, et les autres.

Prenons un exemple. Les cartes de prévision des avalanches ont été initiées dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. Leur réalisation s'est surtout renforcée après la série des avalanches meurtrières de 1970. Les enquêtes pour l'élaboration des EPA et CLPA<sup>22</sup> sont en général confiées aux agents des Eaux et forêts (devenus ONF) et coordonnées par le CEMAGREF<sup>23</sup>. Ces agents doivent réaliser, sur la portion de territoire dont ils ont la charge, des fiches de repérages des événements, les reporter sur des documents cartographiques avant que d'autres cartes spécialisées ne soient construites avec l'aide de modèles géophysiques précis. Ces agents deviennent les experts reconnus sur le terrain, ceux que l'on va voir lorsqu'il s'agit d'avoir des renseignements précis sur la nature des terrains, les aléas, puis bâtir les cartes de zonage. En quelque sorte, ils endossent la fonction de porteurs de cette mémoire et de ces savoirs locaux auxquels les experts des administrations s'adressent, dès qu'ils ont à réaliser des documents ou des enquêtes. Leur témoignage est toujours considéré comme plus fiable par rapport à celui des habitants, sujet à caution et considéré comme fantaisiste.

On trouve une belle continuité avec les propos ou les attitudes de leurs prédécesseurs, agents des Eaux et forêts du XIX<sup>e</sup> siècle ou du service de la Restauration des terrains de montagne. Pour mener la politique de conservation des terres, éviter les éboulements et surtout protéger les villes des inondations redoutées, ils ont analysé, cartographié et photographié les terrains, déniaient aux habitants la connaissance des lieux. En même temps, ils les rendaient responsables, par leur pratique agropastorale décriée, de l'érosion des pentes, de l'altération des terrains et de la multiplication des phénomènes catastrophiques. Conserver et protéger allait de pair avec l'appropriation concrète des terrains mais aussi de la mémoire de leur occupation.

En parallèle, le développement des techniques et des connaissances géophysiques a progressivement nourri l'idée que la maîtrise des aléas était possible. Dorénavant devient possible l'idée de la prévention assurée, permettant de se prémunir contre toute catastrophe. La construction de cette mémoire spécialisée, celle de l'administration mais aussi celle des experts, basée sur des modèles scientifiques et techniques est devenue première. Elle assure aux seuls experts la maîtrise des éléments comme des savoirs, y afférant. C'est à eux qu'il revient d'indiquer aux habitants les conduites à tenir, les politiques à mener et les aménagements à faire. En même temps, l'installation d'édifices de protection a changé les attitudes par rapport à la menace, l'éloignant du quotidien et des préoccupations : une autre

---

<sup>22</sup> Voir la contribution de D. Strazzeri et G. Borel dans l'ouvrage déjà cité, Avalanches et risques ; regards croisés, Historiens et ingénieurs.

<sup>23</sup> Devenu depuis janvier 2012 IRSTEA

forme de contribution à l'oubli ou du moins son occultation, sans négliger le poids de la protection symbolique et matérielle inhérente aux systèmes d'assurances, individuelles comme collectives. Ajoutons à cela la modification de la composition des populations résidentes et l'uniformisation des modes de vie. Quel que soit le lieu, les populations vivent en décalage avec la connaissance physique des territoires. Face à cette coupure entre les formes de savoirs, les habitants ont souvent le sentiment, je l'ai dit, que leur mémoire doit rester réservée à ceux qui la connaissent et la considèrent. D'où la méfiance développée vis-à-vis des scientifiques ou des experts qui viennent faire des enquêtes et des observations sur le terrain. Ces sont ces réactions bien connues, pour qui pratique les entretiens, que le silence ou le rire, et sa traduction dans les exagérations et les propos goguenards : une réaction de défense normale, souvent peu comprise par des enquêteurs pressés ou trop "savants"<sup>24</sup>. C'est par exemple le récit classique, raconté avec force ironie, des feux installés par la DDE pour prévenir du déclenchement d'une avalanche et bloquer la circulation, toujours emportés en premier par l'avalanche<sup>25</sup>. Un silence qui n'est bien souvent que superficiel et qui se dénoue dès que les témoins comprennent le sens et la considération portée à leur mémoire.

D'autres formes d'oubli sont plus difficiles à prendre à compte ou même à repérer. C'est l'oubli nécessaire qui arrive après une catastrophe, entraînant un traumatisme personnel ou collectif. Il suscite davantage un silence pesant qu'un réel oubli de l'événement. Plus souvent c'est le silence intéressé, l'oubli volontaire, de la part d'un certain nombre d'habitants ou de responsables locaux en raison d'enjeux économiques majeurs individuels ou collectifs. On entre alors dans le vaste débat politique, économique, écologique et idéologique de l'aménagement des territoires où sont mêlés intérêts divers, conceptions différentes de la menace et certitudes contradictoires. Cette question s'est exprimée dans le tracé des POS, dès les premiers documents réalisés après 1945 pour localiser les zones constructibles. Comme le disait avec quelque ironie A. Payot, (Chamonix), « *en 1945 quand ils ont fait leurs enquêtes, le tracé des avalanches recoupait à quelque chose près le tracé des limites des propriétés, notamment celles des élus ; bizarre, ne pensez-vous pas !*<sup>26</sup> ». Les mêmes débats se sont posés lors de l'élaboration des PPR<sup>27</sup> et pèsent actuellement lors de leur rénovation.

On est loin alors de la seule mémoire des faits, et même des représentations de la menace. La nature de cette mémoire du risque ainsi que la notion de "culture du risque" sont fonction des époques, des contextes, de l'instrumentalisation des aléas en fonction des acteurs et des périodes : bref des enjeux de pouvoir. Si l'on revient au rôle de l'administration centrale, (Eaux et Forêts- Ponts et Chaussées), son histoire est celle d'une appropriation continue et durable des territoires, dont la législation rend compte. Cela va des premières lois destinées à lutter contre les inondations et à la nécessité de gérer les territoires, jusqu'à la loi sur la responsabilité de maires en passant bien entendu par le Code forestier et la législation sur les Communaux ; des lois qui ont été renouvelées dans le contexte européen et dans celui du développement de l'écologie et de la protection des biens, des personnes et de l'environnement (Loi Barnier notamment).

Travailler sur les mécanismes de cette gestion des territoires et de l'affirmation des pouvoirs par le biais des risques est passionnant. C'est une belle manière de relire les politiques actuelles et les discours tenus sur les conduites à tenir, même si les contextes ont changé et les enjeux se sont modifiés. Une des questions majeures, souvent éludée, est celle de l'acceptation

---

<sup>24</sup> Pelen J.-N., (2001), Du progrès. Emerveillements, aveuglements, résistances, dans *Le Monde Alpin et rhodanien*, n° spécial *Le Temps bricolé. Les représentations du Progrès (XIXe-XXe siècles)*, n° 1-3, p. 7-23.

<sup>25</sup> Enquêtes à Clavans (Isère), avril 1998.

<sup>26</sup> A. Payot, juillet 1999.

<sup>27</sup> Plans de prévention des risques remplaçant les PER, plans d'exposition aux risques.

ou du refus des politiques de prévention et de protection par les populations locales. Comprendre ces attitudes est pourtant à la base de l'efficacité, pour faire que les habitants puissent souscrire aux différents plans d'aménagement prévus pour eux comme aux contraintes que ces derniers peuvent entraîner. En effet dans les dernières années, la vulnérabilité des territoires n'a fait que croître en raison des modes de vie urbanisés et de l'expansion des activités humaines. Des terrains peu considérés, non inventoriés comme dangereux car pas occupés, se retrouvent soumis à la pression foncière. Ils passent alors plus directement sous la menace des avalanches ou des inondations, sans qu'on veuille le reconnaître ou y prêter vraiment attention. Faire comprendre et accepter les contraintes est toujours difficile, dès que s'y mêlent les intérêts matériels et financiers. En outre, les populations concernées ont des parcours, des attentes et des positionnements différents par rapport aux aléas. D'abord il y a les originaires de l'endroit, qui ont une connaissance du terrain et ne veulent pas se faire imposer des décisions qui leur paraissent aberrantes, surtout si on néglige leur point de vue. Ensuite il y a ceux qui pour des raisons intéressées, ou en raison de leur arrivée récente sur le territoire, ne prennent pas en compte ces données, tout en exigeant d'être protégés. Les expériences contrastées exposées par deux maires de communes proches de Grenoble à propos de la mise en place des PPR sont un exemple flagrant. Celui que nous avons pu appréhender lors de nos enquêtes à Clavans en Oisans en est un autre, tout aussi significatif<sup>28</sup>. On est au cœur de cette notion de culture du risque, ce risque accepté et acceptable, qui prend une matérialité concrète bien au delà des affirmations théoriques<sup>29</sup>.

## 5. Conclusion

Il faut se défier d'un manichéisme en matière de mémoire et de savoir sur les risques naturels. Opposer les savoirs techniques aux savoirs empiriques, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, c'est se priver d'une richesse pour appréhender et analyser des phénomènes complexes, qui ne se résument pas à des modèles à appliquer, aussi élaborés soient-ils. Il y a de fait une vraie complémentarité à prendre en compte de manière critique, en sachant bien qu'aucun ne donne de solution complète.

De même, il ne s'agit pas seulement de décréter l'existence d'une culture du risque pour qu'elle devienne tangible. Dans ce sujet qui touche finalement au fonctionnement complet des sociétés passées et présentes, c'est justement parce qu'il connaît ces dernières et analyse leurs comportements sociaux que l'historien peut permettre d'éclairer les attitudes des individus et des groupes face aux risques et aux catastrophes au présent. Une des dimensions importantes des recherches à mener tient sans doute dans l'articulation entre les systèmes actuels de gestion des aléas et les modes plus anciens autrefois en usage. On se trouve en présence d'acteurs divers, ne serait-ce qu'entre les habitants, les responsables politiques aux différents échelons du pouvoir local jusqu'au pouvoir central, mais aussi les scientifiques et les techniciens des administrations en charge de conduire ces politiques. Il y a là des mémoires différentes que l'historien doit prendre en compte et analyser. Chacune des mémoires, et j'englobe toutes les formes, scientifique, technique, empirique, écrite, orale, iconographique, produit des discours qui sont toujours fonction des présupposés de ceux qui les portent. Les déformations, ou si l'on veut les orientations, sont inhérentes au discours, à ce qui est dit et à ce qui est oublié ou négligé. Il faut essayer de saisir le sens de ces récits, tenter de comprendre pourquoi un individu - et au-delà un groupe- oublie ou déforme. Un travail complexe qui le

---

<sup>28</sup> Favier R. (éd) *Les pouvoirs publics et les risques naturels*, op. cit. et Granet-Abisset A.-M., (2002), « Histoire et mémoire. A propos d'une enquête de terrain », dans *Avalanches et risques*, op. cit., p. 113-132.

<sup>29</sup> A.-M.Granet-Abisset, J.Montredon, Rapport PRINAT, déjà cité.

met de plus en plus au cœur d'enjeux qui dépassent parfois et même souvent son travail scientifique et académique. L'historien certes y est habitué. Il doit cependant faire sa recherche avec rigueur, honnêteté et modestie, car il sait bien qu'il ne peut lui-même appréhender l'entière réalité du phénomène. Sur ce sujet comme sur d'autres, les apports des autres disciplines sont fondamentaux.

## Bibliographie (éléments)

- A.M. Granet-Abisset, R. Favier, (dir), *Histoire et mémoire des risques naturels*, (avec R. Favier dir.), Grenoble, CNRS-MSH-Alpes, 2000,
- Récits et représentations des catastrophes naturelles depuis l'Antiquité*, (avec R. Favier dir.), Grenoble, CNRS- MSH-Alpes, 2005
- « Society and Natural risks in France, 1500-2000 ; Changing Historical Perspectives » dans *Natural Disasters, Cultural Responses, Case Studies toward a Global environmental history*, C.Mauch, C.Pfister (dir), Lexington Books, 2009, p. 102-136.
- R. Favier (dir.), *Les pouvoirs publics et les risques naturels*, Grenoble, CNRS-MSH-Alpes, 2002
- A.-M. Granet-Abisset, « Mémoire et gestion des risques naturels. L'exemple des sociétés alpines (XIXe -XXe siècle) », in *Les cultures du risque (XVIe- XXIe siècle)*, F.Walter, B.Fantini, P.Delvaux (dir.), Presses d'histoire suisse, Genève, 2006, pp. 117-138
- E. Le Roy Ladurie, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, 1967 ;
- J. Berlioz, *Catastrophes naturelles et calamités au Moyen-Age*, Florence, 1998,
- S. Briffaud, C. Desplat, B. Benassar, dans *Les catastrophes naturelles dans l'Europe médiévale et moderne*. Actes des XVe journées internationales d'histoire de l'Abbaye de Flaran, 10-12 septembre 1993, éditées, Presses du Mirail, 1996.
- R. Delort, F. Walter, *Histoire de l'environnement européen*, Paris PUF, 2001
- F. Walter, *Catastrophes. Une histoire culturelle. XVIe- XXIe siècle*, Paris, Seuil, 2008
- Les Suisses et l'environnement. Une histoire du rapport à la nature du XVIIIe siècle à nos jours*, Genève, Ed. Zoé, 1990.
- F. Walter, B. Fantini et P. Delvaux, *Les cultures du risque (XVIe-XXIe siècles)*, Genève : Presses d'Histoire Suisse, 2006 (Travaux d'Histoire Suisse, 3).
- C. Pfister, (dir.), *Le jour d'après ; Surmonter les catastrophes naturelles. Le cas de la Suisse entre 1500 et 2000*, Bern, Haupt, 2002.
- Wetternachhersage : 500 Jahre Klimavariationen und Naturkatastrophen, 1496-1995, Bern, Haupt, 1999.
- G. Quenet, *Les Tremblements de terre aux dix-septième et dix-huitième siècles. La naissance d'un risque*, Seyssel, Champ Vallon, 2005.
- J. Buridant, *La forêt dans l'Aisne - Forêt carrefour, forêt frontière*, edit. Société de Haute Picardie, 2008
- G. Pichard, *Espace et nature en Provence : l'environnement rural, 1540-1789*, Université de Provence, 1999.
- E. Garnier, *Les dérangements du temps. 500 ans de chaud et de froid en Europe*, Plon, 2011.
- N. Dupont (dir), *Quand les cours d'eau débordent. Les inondations dans le bassin de la Vilaine du XVIIIe siècle à nos jours*, Rennes, PUR, 2012.